

Madame la Directrice académique,

La France vit actuellement de profonds bouleversements politiques, qui impactent d'ores et déjà, et ce n'est certainement qu'un début, notre système éducatif.

Le Sgen-CFDT déplore que notre nouveau ministre débute par deux textes et une méthode de travail qui apparaissent comme autant d'occasions manquées.

Une occasion manquée d'abord de permettre une politique éducative globale incluant tous les temps de l'enfant (scolaires, péri-scolaires et extra-scolaires), de mobiliser l'ensemble des acteurs pour élaborer par la concertation des projets partagés.

La CFDT s'était abstenue sur les décrets relatifs aux rythmes scolaires, considérant que la réflexion avait été insuffisante, car il n'y avait pas de modulation entre maternelle et élémentaire, pas de travail sur le rythme à l'échelle de l'année scolaire, et un choix entre le mercredi matin et le samedi matin concrètement difficile à organiser.

De même, les préconisations du rapport du Sénat sur les rythmes rendues le 8 juin recommandent de ne pas revenir à la situation antérieure à 2013, d'élargir la réflexion à l'année scolaire, de faire du samedi matin une modalité de droit commun, d'encourager les mutualisations entre les collectivités, et de conserver les aides financières en les simplifiant.

Le cadre pouvait donc être nettement amélioré, notamment en ce qui concerne la construction des projets éducatifs territoriaux par l'ensemble des acteurs.

Mais ce qui est proposé, et la réaction de certains maires le montre, revient à renoncer à impulser toute politique éducative territoriale. Pire, cela risque fort d'entraîner l'intensification du travail des élèves comme des enseignants, sans tenir compte des évaluations internationales qui montrent la nécessité d'un temps plus long et régulier d'apprentissage.

C'est aussi envoyer un signal très négatif aux élus, aux enseignants, aux animateurs, aux agents territoriaux et aux parents d'élèves qui pendant trois années se sont mobilisés pour créer, réfléchir, expérimenter, afin que cette réforme prenne tout son sens.

Une occasion manquée ensuite de réaffirmer la priorité à l'objectif de l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture par tous les élèves. La Refondation dessinait une cohérence entre celui-ci, les programmes, les cycles et la réorganisation des enseignements du collège. Il ne s'agit pas de dire que l'ensemble était intangible et imperfectible, le Sgen-CFDT considère évidemment qu'il peut être amélioré, à condition de prendre le temps d'une évaluation et en veillant à ce que la cohérence demeure.

Or, les enseignements facultatifs rendus possibles par le projet d'arrêté rétablissent en partie les anciennes structures du collège. Celles-ci non seulement n'étaient pas conçues pour atteindre l'objectif du socle, mais en plus avaient eu tendance à creuser les inégalités sociales et scolaires par une ségrégation des publics. La marginalisation des dispositifs EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) et AP

(Accompagnement Personnalisé) qui visaient à une meilleure différenciation pédagogique pourrait rapidement ouvrir la porte à une fragilisation de l'objectif du socle commun.

Une occasion manquée enfin de poser les bases de la confiance partagée. Les textes sont présentés sans aucun dialogue social préalable et dans la précipitation, alors même qu'aucune évaluation ne le justifie, par le comité de suivi des rythmes en Côte d'Or par exemple.

Le sgen-CFDT fait confiance aux personnels pour agir localement et participer à la décision en concertation avec les partenaires. C'est pourquoi nous avons proposé 2 amendements au projet de décret lors du CSE et nous espérons qu'il seront présents dans le décret final :

1. tout changement doit-être intégré au PEDT (projet éducatif territorial) et donc discuté avec tous les acteurs.

2. une application du décret pour la rentrée 2018 pour laisser le temps de la concertation et de l'évaluation.

L'école a besoin de temps long et de cohérence. Madame la Directrice Académique, nous comptons sur vous, car c'est à vous que revient la décision finale, pour faire respecter cette cohérence.

Ces annonces tombent de plus en fin de période de préparation de rentrée : c'est tout l'investissement des équipes et la concertation menée qui sont percutés, ce sont les compromis construits localement qui sont fragilisés alors que l'autonomie des établissements est constamment réaffirmée. C'est aussi une mise sous tension extrêmement forte de l'encadrement pédagogique et des services déconcentrés.

Pour le Sgen-CFDT le respect des collectifs de travail, indispensable au bon fonctionnement du système éducatif, ne peut pas ainsi être remis en cause.

Merci de votre attention.